

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140417-2014_A080_1-DE
Date de télétransmission : 24/04/2014
Date de réception préfecture : 24/04/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 AVRIL 2014
PRESIDENCE DU DOYEN D'AGE

2014_A080.1

OBJET : Institution – Election du Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix

Le 17 avril 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase du Val de l'Arc sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 11 avril 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : ALBERT Guy - ALLIOTTE Sophie - AMAROCHE Annie - AMEN Mireille - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - AUGÉY Dominique - BACHI Abbassia - BALDO Edouard - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BERNARD Christine - BONTHOUX Odile - BORELLI Christian - BOUDON Jacques - BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CIOT Jean-David - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - DAGORNE Robert - de BUSSCHERE Charlotte - DE SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FABRE AUBRESPY Hervé - FERAUD Jean-Claude - FILIPPI Claude - FREGEAC Olivier - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUEIX Roger - JOISSAINS MASINI Maryse - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène - MALAUZAT Irène - MALLIE Robert - MANCEL Joël - MEI Roger - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PIZOT Roger - POLITANO Jean-Jacques - PRIMO Yveline - PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard - RENAUDIN Michel - ROLANDO Christian - ROUVIER Catherine - RUIZ Michel - SALOMON Monique - SERRUS Jean-Pierre - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRAINAR Nadia - YDE Marcel - ZERKANI Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : MARTIN Régis donne pouvoir à MANCEL Joël

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : PEREZ Fabien

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger MEÏ, le Doyen d'Age donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 17 AVRIL 2014

Rapporteur : Le Doyen d'Age

Thématique : Institution

Objet : Election du Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Suite aux élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, le Conseil de Communauté doit procéder à l'élection de son Président.

Exposé des motifs :

Suite aux résultats des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, les Conseillers communautaires des 32 communes membres de la C.P.A., dont la population est supérieure à 1 000 habitants, ont été élus au suffrage universel direct.

Les 4 autres Communes membres de la Communauté du Pays d'Aix, dont la population est inférieure à 1 000 habitants, disposent d'un siège de titulaire chacune au sein du Conseil de Communauté. Le représentant de chacune de ces communes est désigné dans l'ordre du tableau de leur Conseil Municipal.

Conformément aux statuts de la C.P.A. modifiés par l'arrêté interpréfectoral du 29 octobre 2013, le Conseil de Communauté est composé de 92 membres titulaires et 26 suppléants, répartis comme suit :

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

COMMUNES	NOMBRE DE SIEGES	NOMBRE DE SUPPLEANTS
AIX-EN-PROVENCE	34	0
VITROLLES	8	0
GARDANNE	5	0
LES PENNES MIRABEAU	4	0
PERTUIS	4	0
BOUC BEL AIR	3	0
TRETS	2	0
LAMBESC	2	0
FUVEAU	2	0
CABRIES	2	0
VENELLES	1	1
EGUILLES	1	1
SAINT-CANNAT	1	1
SIMIANE-COLLONGUE	1	1
MEYREUIL	1	1
LE PUY-SAINTE-REPARADE	1	1
LA ROQUE D'ANTHERON	1	1
PEYROLLES-EN-PROVENCE	1	1
ROGNES	1	1
VENTABREN	1	1
MIMET	1	1
ROUSSET	1	1
JOUQUES	1	1
GREASQUE	1	1
MEYRARGUES	1	1
COUDOUX	1	1
PEYNIER	1	1
LE THOLONET	1	1
CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	1	1
PUYLOUBIER	1	1
SAINT-MARC-JAUMEGARDE	1	1
VAUVENARGUES	1	1
SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	1	1
BEAURECUEIL	1	1
SAINT-ESTEVE-JANSON	1	1
SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	1	1
TOTAL	92	26

Le Conseil de Communauté étant complet, il convient de procéder à l'élection du Président de la Communauté du Pays d'Aix, étant précisé :

- que le Conseil communautaire élit son Président parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue ;
- que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- qu'en cas d'égalité de suffrages au 3^{ème} tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-7, L2122-8, L5211-2 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PROCEDER** à l'élection du Président de la Communauté du Pays d'Aix ;

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2014

ELECTION DU PRESIDENT

Scrutin n° 1 :

1^{er} tour

Ont fait acte de candidature :

- Madame Maryse Joissains Marini
-

Inscrits : 92	Blancs et nuls : 15
Votants : 91	Exprimés : 76

Ont obtenu au premier tour :

- Maryse Joissains Marini 76 voix ;
- voix

M. Mme Joissains Marini est proclamé(e) élu en qualité de Président.

~~**2^{ème} tour**~~

~~Ont fait acte de candidature :~~

~~-
-~~

Inscrits : 92	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

~~Ont obtenu au premier tour :~~

~~- voix ;
- voix~~

~~**M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de Président.**~~

~~**3^{ème} tour**~~

~~Ont fait acte de candidature :~~

~~-
-~~

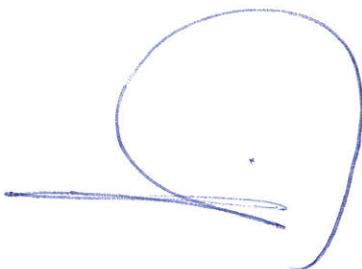
Inscrits : 92	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

~~Ont obtenu au premier tour :~~

~~- voix ;
- voix~~

~~**M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de Président.**~~

Ont signé le Doyen d'Age et le Bureau de vote



OBJET : Institution – Election du Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix

Inscrits	92
Votants	91
Abstentions	0
Blancs et nuls	15
Suffrages exprimés	76
Majorité absolue	39

A déclaré candidature :

- Maryse JOISSAINS MASINI

A obtenu au premier tour :

- Maryse JOISSAINS MASINI 76 voix

Après proclamation des résultats, Madame Maryse JOISSAINS MASINI est déclarée élue Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



24 AVR. 2014